

RCS : NIMES

Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 00477

Numéro SIREN : 391 383 072

Nom ou dénomination : A 2 C

Ce dépôt a été enregistré le 27/06/2018 sous le numéro de dépôt B2018/004358

A 2 C
Société par actions simplifiée au capital de 7.622 €
Siège Social : 8 rue des Tamaris, Ville Active, 30900 NIMES
RCS 391 383 072 NIMES

Greffe du Tribunal de Commerce de Nîmes : dépôt n° 4358 en date du 27/06/2018

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2017

Bilan, Compte de résultat et Annexe

Pour copie certifiée conforme



Le Président, Michel Wolff

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/12/2017	Net Au 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
Actif Immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	45 000	45 000		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 723	2 276	447	985
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	497 484	370 883	126 601	166 760
Installations tech., matériels et outillages industriels	65 198	43 298	21 901	29 196
Autres immobilisations corporelles	1 229 295	686 449	542 847	628 951
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	240		240	240
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	1 839 940	1 147 905	692 035	826 131
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements	21 836		21 836	16 641
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 410		2 410	2 282
Avances et acomptes versés sur commandes				7 935
Créances				
Clients et comptes rattachés	9 956		9 956	1 554
Autres	97 217		97 217	115 735
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	273 532		273 532	187 708
Charges constatées d'avance	17 370		17 370	19 527
TOTAL (II)	422 321		422 321	351 382
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	2 262 261	1 147 905	1 114 356	1 177 514

Bilan Passif

	Net Au 31/12/2017	Net Au 31/12/2016
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel dont versé : 7 622	7 622	7 622
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	762	762
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	5 080	5 080
Report à nouveau	68 393	97 784
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	54 609	(29 391)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	136 467	81 858
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I BIS)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	6 515	4 575
TOTAL (II)	6 515	4 575
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	508 085	600 936
Emprunts et dettes financières diverses	2 443	24 419
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	266 430	275 141
Dettes fiscales et sociales	181 177	190 393
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	13 238	193
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	971 374	1 091 081
Ecart de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I à IV)	1 114 356	1 177 514
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2017 au 31/12/2017			Du 01/01/2016 Au 31/12/2016
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	4 126 892		4 126 892	3 714 595
Production vendue de services	92 234		92 234	92 003
Chiffre d'affaires Net	4 219 125		4 219 125	3 806 599
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				6 148
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges			68 554	53 652
Autres produits			727	1 742
TOTAL (I)			4 288 406	3 868 141
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 038 070	945 079
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)			(5 323)	1 300
Autres achats et charges externes *			1 312 567	1 208 875
Impôts, taxes et versements assimilés			44 437	38 648
Salaires et traitements			745 927	670 325
Charges sociales			149 840	156 720
Dotations aux amortissements sur immobilisations			154 214	131 152
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants				
Dotations aux provisions pour risques et charges			1 940	781
Autres charges			783 860	729 364
TOTAL (II)			4 225 531	3 882 244
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			62 875	(14 103)
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				4
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)				4
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			8 479	5 618
Différences négatives de change				1 063
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			8 479	6 681
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			(8 479)	(6 678)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			54 396	(20 781)

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016
Produits Exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 516	2 135
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)	1 516	2 135
Charges Exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	278	2 172
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	2 688	10 209
TOTAL (VIII)	2 966	12 382
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	(1 449)	(10 247)
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	(1 663)	(1 637)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	4 289 923	3 870 279
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	4 235 313	3 899 670
BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	54 609	(29 391)
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2015-06).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- Agencements et aménagements des constructions 5 à 20 ans,
- Aménagements et agencements divers 4 à 20 ans,
- Matériel et outillage 3 à 10 ans,
- Mobilier de bureau 3 à 7 ans,

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2017) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 1.50%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le crédit d'impôt compétitivité emploi correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté au compte 444 - Etat - impôt sur les bénéfices pour un montant de 49 914€. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE (propre à l'entité) comptabilisé au titre de l'exercice s'élève à 49 914 €.

Utilisation du CICE :

Au cours de l'exercice, l'entreprise a utilisé le produit du CICE pour financer son activité grâce notamment à de nouveaux investissements.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 4 660 € hors taxe.

Etat des immobilisations

Cadre A		Augmentations	
	Valeur brute en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement	45 000		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 723		
TOTAL	47 723		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencs. et aménagt. const.	503 493		
Installations techniques, matériel et outillages ind.	134 961		
Inst. gales., agencs. et aménagt. divers	1 127 661		22 806
Mat. de transport			
Mat. de bureau et info., mobilier	156 773		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	1 922 889		22 806
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	240		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	240		
TOTAL GENERAL	1 970 852		22 806

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévaluat. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement			45 000	
Autres postes d'immobilisations incorporelles			2 723	
TOTAL			47 723	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencs. et aménagt. const		6 009	497 484	
Installations techniques, matériel et outillages ind.		69 763	65 198	
Inst. gales., agencs. et aménagt. divers		68 778	1 081 689	
Mat. de transport				
Mat. de bureau et info., mobilier		9 167	147 606	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		153 717	1 791 977	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			240	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			240	
TOTAL GENERAL		153 717	1 839 940	

Etat des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'étab. et développement	45 000			45 000
Autres postes d'immo. incorp.	1 738	538		2 276
	46 738	538		47 276
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agenc. et aménag. des constr.	336 733	40 159	6 009	370 883
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	105 765	7 295	69 763	43 298
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	532 878	102 858	68 778	566 959
Matériel de transport				
Mat. de bureau et informatique, mobilier	122 605	6 051	9 167	119 490
Emballages récup. et divers				
	1 097 982	156 363	153 716	1 100 629
TOTAL GENERAL	1 144 720	156 901	153 716	1 147 905

Immobilisations amortissables	Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires						
	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'étab. et développement (I)							
Autres postes d'immo. incorp. (II)							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE		

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations	4 575	1 940			6 515
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II	4 575	1 940			6 515
Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III					
TOTAL GENERAL (I+II+III)	4 575	1 940			6 515
<i>Dont dotations et reprises : - d'exploitation</i>		1 940			
<i>Dont dotations et reprises : - financières</i>					
<i>Dont dotations et reprises : - exceptionnelles</i>					
<i>Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation</i>					

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	9 956	9 956	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	735	735	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	56 215	56 215	
Taxe sur la valeur ajoutée	20 824	20 824	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	19 442	19 442	
Charges constatées d'avance	17 370	17 370	
TOTAL	124 543	124 543	
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabs de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine	508 085	98 201	354 911	54 973
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	266 430	266 430		
Personnel et comptes rattachés	106 510	106 510		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	69 118	69 118		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	2 743	2 743		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	2 806	2 806		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	2 443	2 443		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	13 238	13 238		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	971 374	561 490	354 911	54 973
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	94 003			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	1 466			

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2017	31/12/2016
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	7 399.53	
Autres créances	18 171.79	53 335.92
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	25 571.32	53 335.92

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2017	31/12/2016
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	7 399.53	
41810000 FACTURES A ETABLIR	7 399.53	
Autres créances	18 171.79	53 335.92
40980000 FRS AVOIRS A RECEVOIR	18 171.79	50 161.18
44870000 ETAT PRODUITS A RECEVOIR		830.48
46870000 PRODUITS A RECEVOIR		2 344.26
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	25 571.32	53 335.92

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2017	31/12/2016
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 274.12	2 121.11
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 976.57	36 502.25
Dettes fiscales et sociales	104 512.11	104 120.81
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	145 762.80	142 744.17

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2017	31/12/2016
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 274.12	2 121.11
51810000 INTERETS COURUS A PAYER	3 274.12	
51860000 INTERETS COURUS A PAYER		2 121.11
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 976.57	36 502.25
40810000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	37 976.57	36 502.25
Dettes fiscales et sociales	104 512.11	104 120.81
42820000 DETTES PROV./CONGES PAYES	61 017.20	68 109.60
42860000 CHARGES A PAYER PERSONNEL	7 126.60	
43860000 CH.SOC.S/C.PAYES	16 339.61	19 082.75
43861000 O.S. TAXE APPRENTISSAGE	5 402.76	4 764.26
43862000 O.S. FORM. PROFESSION.	8 152.42	7 006.36
43863000 O.S. PART. CONSTRUCT.	3 667.52	3 244.36
43865000 MEDECINE DU TRAVAIL		996.48
44860000 ETAT CHARGES A PAYER	2 806.00	917.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	145 762.80	142 744.17

Détail des charges constatées d'avance

[illegible]

A 2 C
Société par actions simplifiée au capital de 7.622 €
Siège Social : 8 rue des Tamaris, Ville Active, 30900 NIMES
RCS 391 383 072 NIMES

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 JUIN 2018**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président, et décide d'affecter le bénéfice de 54.609 € de la manière suivante :

- | | |
|---|--------------------------------|
| - Bénéfice de l'exercice : | 54.609 € |
| - Report à nouveau antérieur : | 68.393 € |
| - Dividende : | 50.000 € soit 100 € par action |
| - Report à nouveau : | 4.609 € |
| - Solde du report à nouveau après affectation : | 73.002 € |

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société sont de 86.467 €, pour un capital social de 7.622 €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que la société n'a pas distribué de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2018 : Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président



Michel Wolff

A 2 C
Société par actions simplifiée au capital de 7.622 €
Siège Social : 8 rue des Tamaris, Ville Active, 30900 NIMES
RCS 391 383 072 NIMES

RAPPORT
Établi par le Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Madame, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

1. Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 4.219.125 € en augmentation de 11 % par rapport à l'exercice précédent.

Compte tenu de 68.554 € de reprises sur amortissements et provisions et transferts de charges et de 727 € d'autres produits, le total des produits d'exploitation est de 4.288.406 € en augmentation de 11% par rapport à l'exercice précédent.

Ces produits d'exploitation sont grevés par les charges d'exploitation suivantes :

- Les achats de matières premières et autres approvisionnements pour 1.038.070 € ;
- La variation de stock pour (5.323 €) ;
- Les autres achats et charges externes pour 1.312.567 € ;
- Les impôts et taxes pour 44.437 €.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 745.927 € en augmentation de 75.602 € par rapport à l'exercice précédent.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 149.840 €.

L'effectif moyen du personnel en 2017 a été de 40 salariés contre 39 en 2016.

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de provisions sont les suivants :

- Amortissements sur immobilisations : 154.214 €
- Provisions pour risques et charges : 1.940 €

Compte tenu de 783.860 € d'autres charges, le total des charges d'exploitation est de 4.225.531 €.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à un bénéfice de 62.875 € contre une perte de (14.103 €) en 2016.

Le résultat financier est négatif pour (8.479 €).

Compte tenu de (1.449 €) de résultat exceptionnel et de (1.663 €) d'impôt sur les bénéfices, le compte de résultat se solde par un bénéfice de 54.609 €, comparé à la perte de 29.391 € en 2016.

2. Le Bilan

Les immobilisations corporelles se composent en montant net de :

- Frais d'établissement : NÉANT
- Licences : 447 €
- Constructions : 126.601 €
- Installations techniques, matériel et outillage : 21.901 €
- Autres immobilisations corporelles : 542.847 €

Les participations s'élèvent en montant net à 240 €.

L'actif circulant comprend les postes suivants exprimés en montant net :

- Matières premières et autres approvisionnements : 21.836 €
- Marchandises : 2.410 €
- Avances sur commandes : NEANT
- Créances clients : 9.956 €
- Autres créances : 97.217 €
- Disponibilités : 273.532 €

Des charges sont constatées d'avance à hauteur de 17.370 €.

Le total du bilan en montant net est de 1.114.356 €.

Au passif du bilan, les capitaux propres sont de 136.467 €. Ils comprennent le capital social de 7.622 €, la réserve légale de 762 €, les autres réserves de 5.080 €, le report à nouveau de 68.393 € et le bénéfice de l'exercice de 54.609 €.

Une provision pour charges à hauteur de 6.515 €.

Les dettes dont le montant total est de 971.374 € comprennent :

- Emprunts : 508.085 €
- Dettes financières : 2.443 €
- Dettes fournisseurs : 266.430 €
- Dettes fiscales et sociales : 181.177 €
- Autres dettes : 13.238 €

3. Délais de paiement

En application des dispositions du code de commerce, nous devons vous indiquer la décomposition, conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017, des délais de paiement de nos fournisseurs et clients faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu. Cette information n'est à ce jour pas disponible.

4. Activité en matière de recherche et développement

Aucune activité en matière de recherche et de développement n'est à signaler au cours de l'exercice écoulé.

5. Événements importants survenus au cours de l'exercice

L'exercice écoulé s'est traduit par une période d'accroissement de l'activité.

L'exercice clos le 31 décembre 2017 se traduit par un bénéfice de 54.609 €, comparé à la perte de (29.391 €) en 2016.

6. Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

7. Évolution prévisible et perspectives d'avenir

L'activité de la société devrait être équivalente à celle des exercices antérieurs. Nous continuerons à déployer nos meilleurs efforts pour poursuivre la reprise du développement des activités de la société et la poursuite dans la voie du bénéfice pour la prochaine clôture.

RÉSULTATS – AFFECTATION

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 54.609 € qui sera affecté de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice :	54.609 €
- Report à nouveau antérieur :	68.393 €
- Dividende :	50.000 € soit 100 € par action
- Report à nouveau :	4.609 €
- Solde du report à nouveau après affectation :	73.002 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seront de 86.467 €, pour un capital social de 7.622 €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que la société n'a pas distribué de dividendes au titre des trois exercices précédents.

1. Dépenses non-déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, il est indiqué que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune somme visée aux articles 39-4 ou 39-5 du code général des impôts correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

2. Participation des salariés au capital

La société ne compte pas de salariés actionnaires détenteurs d'actions de la société.

ÉTABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur. Aucun changement de méthodes n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

FILIALES ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES – PRISES DE PARTICIPATIONS

Aucune prise de participation par la Société n'est à signaler au titre de l'exercice 2017.

La société ne détient aucune filiale et participation.

Au 31 décembre 2017, aucune participation croisée n'est à signaler.

ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons que le mandat du Président a été fixé pour une durée illimitée lors de transformation de la société en société par actions simplifiée le 30 septembre 2014.

CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il n'y a pas lieu de procéder au renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes.



Le Président, Michel Wolff

T S A AUDIT

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
Inscrite au tableau de l'Ordre de la région de Montpellier

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Nîmes

Jean-Michel OUVRELLE
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

A 2 C

8 rue des Tamaris

NIMES

◆◆◆◆◆

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

◆◆◆◆◆

Exercice clos le 31 décembre 2017

◆◆◆◆◆

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017



A l'assemblée générale,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **A 2 C** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- principes comptables suivis : rappelés dans l'annexe, nous avons pu apprécier leur caractère approprié ainsi qu'une correcte application,
- estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes : l'exercice 2017 n'a pas donné lieu à des estimations comptables significatives,
- présentation d'ensemble des comptes : les informations figurant dans les états annuels contribuent de manière satisfaisante à la présentation d'une image fidèle de la société au 31 décembre 2017,
- eu égard à la taille de l'entreprise, certaines procédures de contrôle interne peuvent être réduites ; en conséquence, nous avons adapté nos diligences et procédé à des contrôles comptables de substitution.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiements prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent

- d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nîmes,
le 11 juin 2018
le Commissaire aux Comptes
T.S.A AUDIT

Jean-Michel OUVRELLE